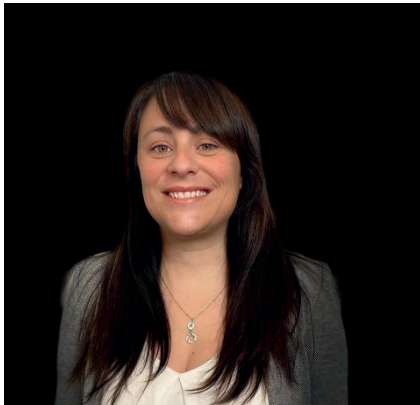


ENTREVUE DU MOIS PRÉSENTÉE PAR



**MANOU BERNARD
DIRECTRICE GÉNÉRALE
COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE MARITIME**



Madame Manou Bernard est une diplômée de l'Institut maritime du Québec en navigation. Elle possède une vaste expérience du domaine maritime pour y avoir œuvré comme officière de navigation, gestionnaire d'équipage et d'opérations et comme coordonnatrice d'un département de formation et d'expertise maritime du personnel navigant au sein d'une grande compagnie maritime Québécoise. Elle cumule également des études en logistique du transport intermodal et en management. Elle est maintenant directrice générale du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime.

Question 1 : Qui est Manou Bernard?

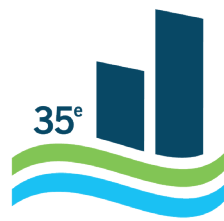
Réponse 1 : Originaire de Québec, je suis avant tout une passionnée du monde maritime, depuis toujours, même si personne de ma famille n'y a œuvré spécifiquement. Je visais au départ une carrière avec la Garde côtière canadienne. Après une rencontre avec un ami de mon père, très passionné par son métier, je me suis plutôt dirigée vers l'Institut maritime du Québec à Rimouski dont j'ignorais jusque-là l'existence. Ce sera alors le début de ma grande aventure dans l'industrie maritime!

Lorsque je naviguais, ce qui me fascinait le plus était cette fraternité et proximité que nous développons à bord, telle une grande famille recomposée.

J'y ai rencontré des gens aussi passionnés que moi, partageant les mêmes valeurs, dont le dévouement, l'entraide, la coopération, l'excellence et l'ouverture d'esprit. J'ai aussi eu la chance de découvrir plusieurs régions du monde. Puis, j'ai décidé d'œuvrer dans une organisation privée en occupant différents postes de gestion « à terre ». Je suis donc déjà bien familière avec cette industrie et ses partenaires.

Le Comité sectoriel n'y fait pas exception, puisque j'ai siégé sur son conseil d'administration pendant presque quatre ans, dont un an à titre de vice-présidente au comité exécutif.

Question 2 : Qu'est-ce qui vous motive dans le cadre de ce nouveau mandat professionnel?



Réponse 2 : Ce qui me motive le plus dans ce nouveau défi est de pouvoir mettre à profit mes expériences passées et mes idées dans une organisation où la main-d'œuvre est au cœur des initiatives. De diriger une organisation qui peut faire la différence pour mieux appuyer l'industrie sera pour moi un privilège. Je pense entre autres aux nombreux enjeux de main-d'œuvre qui persistent et qui sont très préoccupants. De plus, veiller à la promotion des métiers de qualité très diversifiés, autant sur terre qu'en mer, est particulièrement stimulant.

Plusieurs métiers sont encore très méconnus. Il faut atteindre une nouvelle clientèle, dont les jeunes qui ne sont pas familiers avec le milieu, afin que la relève soit au rendez-vous. Ce sera essentiel pour soutenir ce secteur qui contribue fortement au développement économique du Québec.

Question 3: Ayant côtoyé le Comité sectoriel dans la cadre de vos fonctions précédentes, quel est le plus grand atout de votre organisation?

Réponse 3 : Le Comité sectoriel est un partenaire essentiel pour l'industrie et sa main-d'œuvre. Il a su se positionner, au fil des années, notamment par l'identification des enjeux et des besoins liés au développement de la main-d'œuvre. Le Comité sectoriel propose des pistes de solutions et développe des projets innovateurs de concert avec l'industrie et ses collaborateurs. À mes yeux, deux éléments représentent les plus grandes forces du Comité sectoriel : la richesse

des échanges entre ses collaborateurs ainsi que l'appui des membres de l'organisation dans les différents projets et groupes de travail. Le large éventail de compétences diversifiées qui caractérise son conseil d'administration alimente les discussions, parfois animées, mais le secteur y est par le fait même très bien représenté.

Question 4: Quelle est votre vision du développement de la main-d'œuvre et de la relève dans le secteur maritime?

Réponse 4 : Ce qui fait la force d'un secteur d'activité est avant tout la qualité de ses ressources humaines et sa disponibilité pour son industrie. L'industrie maritime regroupe des organisations œuvrant autant en mer que sur terre. Parmi celles-ci se retrouvent plusieurs types de métiers dont certains exigent de détenir une certification respectant la législation pour le pratiquer ou encore des connaissances techniques très spécialisées.

Le Comité sectoriel a publié une étude en 2020 qui fait un constat très préoccupant, notamment en ce qui concerne les besoins pour les prochaines années. En effet, les employeurs du secteur prévoient embaucher près de 4 000 personnes d'ici trois ans dans un marché déjà limité.

On l'entend régulièrement, plusieurs autres secteurs d'activités souffrent également de cette pénurie de main-d'œuvre. Il faudra donc continuer les efforts de promotion pour l'ensemble des métiers afin de faire connaître notre secteur et de le rendre des plus attrayants pour cette relève

tant attendue. Par ailleurs, les formations pour obtenir des brevets supérieurs, par exemple pour le personnel navigant, doivent être aussi plus accessibles et diversifiées.

Cependant, pour y arriver les écoles de formations auront besoin d'appui et d'investissement. Le recrutement international est aussi une piste de solution. Il faut améliorer les délais d'intégration des immigrants maritimes et continuer à conclure des ententes de réciprocité pour diminuer l'écart entre les besoins de l'industrie et le marché disponible, le tout de concert avec les partenaires.

Selon moi, unir les efforts collectifs afin de contribuer au développement de la main-d'œuvre maritime et de sa relève, c'est créer de la richesse humaine pour le présent et pour le futur. C'est jeter les bases pour bien soutenir un secteur qui contribue de façon considérable à notre économie. Ne manquons pas le bateau!